

Le ministre a répondu ceci:

Il n'est pas question de changer la date où la terre doit être dans les conditions voulues pour satisfaire aux dispositions du programme LIFT. Il va de soi que le montant destiné au programme dépend toujours du degré de participation des agriculteurs, qui leur a valu \$6 l'acre jusqu'ici. Elle vaudra \$10 l'acre dans le cas du fourrage, selon le montant demandé par les agriculteurs. L'autre chiffre mentionné par le député a toujours été hypothétique, puisqu'il se fondait sur la participation éventuelle de tous les agriculteurs.

• (10.10 p.m.)

Monsieur l'Orateur, le terme «hypothétique» me frappe, parce que l'été où le programme LIFT a été institué, le ministre a donné aux cultivateurs et au public l'impression que le programme apporterait environ 140 millions de dollars à l'économie céréalière de l'Ouest. Le message s'est immédiatement répandu dans tout le pays. J'ai en main quelques coupures de journaux. En voici une du *Leader Post* du 4 mars 1970:

A. B. Douglas, député d'Assiniboia, a obtenu des réactions diverses samedi quand il a parlé à plus de 400 agriculteurs du programme fédéral de réduction des emblavures.

L'article poursuit:

M. Douglas a dit que le programme injecterait jusqu'à 140 millions de dollars dans l'économie de l'Ouest.

Je relève le «jusqu'à». Je ne dis pas qu'il a parlé de 140 millions, mais il a laissé entendre aux Canadiens qu'un montant considérable de plus de 100 millions serait investi. Jusqu'à vendredi soir, \$56,396,025 ont été versés en vertu du programme LIFT. C'est un chiffre récent. On prévoit que le montant sera d'environ 57 millions. Il est possible que les fourrages coûtent 6 millions. Toutefois, étant donné qu'on a déclaré qu'il y avait des graines fourragères pour 1 million d'acres, le chiffre pourrait être de 4 millions. Selon toute probabilité, les paiements ne dépasseront pas 61 millions de dollars. Le programme LIFT coûtera au gouvernement beaucoup moins que le chiffre total, à moins que les frais d'administration ne soient beaucoup plus élevés qu'on ne le croit.

Monsieur l'Orateur, je maintiens que les agriculteurs victimes de la grêle jusqu'au 15 juillet ont été payés en vertu du programme LIFT comme il se devait. Les agriculteurs victimes de la grêle deux jours plus tard n'ont rien reçu. J'ai présenté au ministre une liste de 14 agriculteurs de la région de Bashaw dont les récoltes ont été exterminées par une violente tempête de grêle vers le 19 ou le 20 juillet. Leurs récoltes ont été totalement détruites. J'ai ici une lettre de M. Entrup, le secrétaire d'Unifarm en Alberta. J'en cite des passages:

...le secrétaire administratif de M. Lang m'a assuré que M. Lang avait pris des mesures immédiates et qu'il avait déclaré qu'il honorait la promesse qu'il avait faite à la réunion d'Heisler.

Je crois que c'était le 17 juillet. La lettre continue:

Même si nous avons reçu du tribunal d'appel des lettres qui rejetaient nos demandes, nous avons été assurés que les cas relatifs à la tempête de la région de Viking seraient de nouveau révisés et que cette fois, ils seraient approuvés. Si nous comprenons bien, une prolongation de 7 jours additionnels a été accordée après le 15 juillet 1970.

J'ai une autre lettre ici. Il y a eu des assurés dont on a inspecté la propriété aux frais du gouvernement. D'au-

[M. Downey.]

tres, toutefois, furent ultérieurement informés qu'ils étaient retardataires. Il y a des preuves que le 14 septembre, on a inspecté le champ de M. Ed Eisler que je connais personnellement, et que le 22 décembre, on lui a dit qu'il était en retard. Monsieur l'Orateur, ce gouvernement peut dépenser des millions pour le bilinguisme, pour une programmation pornographique à Radio-Canada et pour un porte-avions qu'il envoie ensuite à la ferraille, mais il n'est pas assez souple ou humain pour veiller aux besoins d'une poignée de cultivateurs qui sont victimes de la grêle quelques jours après la fin du programme LIFT.

Je vous signale que si on payait chaque agriculteur de l'Ouest du Canada qui faisait une demande, parce que sa récolte aurait été détruite, après ce délai, la somme serait un peu moins d'un million de dollars. C'est cela qui constitue mon problème, monsieur l'Orateur, et celui d'un grand nombre d'agriculteurs.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député de Battle River (M. Downey) n'a rien apporté de nouveau dans son discours, rien qu'il n'ait déjà signalé dans sa question l'autre jour. Le ministre responsable de la Commission du blé a répondu alors et cette réponse est aussi vraie aujourd'hui que le jour où il l'a donnée.

Le député devrait se rendre compte que lorsqu'on lance un programme comme celui-ci, il faut prévoir un délai. Peu importe à quand il est fixé, car on se heurte toujours à des difficultés. Le député n'a pas dit, bien entendu, que parce que certaines demandes avaient été présentées en retard concernant l'état de ces champs jusqu'au 15 juillet, le comité de révision ou d'appel a été autorisé à faire des rajustements pour tenir compte de ces retards. Donc, les demandes en questions déclaraient l'état des champs jusqu'au 15 juillet, et non après.

Une fois les semences faites, si l'état du sol était changé parce qu'il l'avait labouré ou qu'il avait mis en andains une plante de couverture ou à cause de la grêle, l'agriculteur avait jusqu'au 15 juillet pour modifier sa demande et même s'il le faisait après le 15, on en tenait compte. Mais à défaut de modification avant le 15 juillet, la demande était considérée telle quelle.

Quant aux 140 millions de dollars, le député a donné lui-même la réponse. Ils représentaient l'offre globale si les cultivateurs de l'Ouest avaient pleinement participé au programme d'après leurs emblavures de 1969. Comme le ministre l'a dit au député, le montant global des versements correspondrait naturellement à l'offre faite. Dans le cas de réductions de 50 p. 100, comme cela s'est produit—de 24 à 12 millions d'acres—alors 50 p. 100 du coût estimatif devait être payé. Ce n'est pas le gouvernement qui en a décidé ainsi, mais les agriculteurs. C'est le montant qu'ils ont demandé.

En outre, au sujet des autres fonds que le ministre des Finances (M. Benson) et le ministre chargé de la Commission du blé ont déjà annoncés, pour cette année, espérons que ce sera plus tôt que plus tard, quand on instituera le nouveau programme de stabilisation, 100 autres millions de dollars seront affectés à l'industrie du blé.